NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19817
21 avril 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 21 AVRIL 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, suite à la lettre datée du 14 mars 1988 que vous a adressée M. Tariq Aziz, Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, et suite à mes propres lettres, dont la dernière a été publiée sous la cote S/19792, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le régime iranien expansionniste et belliciste a lancé à 16 h 20, le 18 avril 1988, un missile sol-sol, sur la ville de Bagdad. Ce missile a frappé une zone résidentielle, tuant ou blessant plusieurs civils, dont des femmes et des enfants, et endommageant des maisons, des magasins, des véhicules civils et d'autres biens.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI

88-10943 5182N (F)